

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2017

PLFR POUR 2017 - (N° 384)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 397

présenté par
M. Giraud

ARTICLE 14

I. – À l’alinéa 34, après le mot :

« conservation »,

insérer les mots :

« pendant trois ans ».

II. – En conséquence, après la seconde occurrence du mot :

« apport »

supprimer la fin du même alinéa.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.